

J. Edward Blake
1884

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE M. EDWARD BLAKE, M. P

dans la Chambre des Communes du Canada,

Au sujet de la proposition demandant la deuxième lecture du

Bill constituant en corps légal l'Ordre des Orangistes.

17 MARS 1884.

M. BLAKE NE PARLE QU'EN SON NOM.

RAISONS POUR LES QUELLES IL PARLE MAINTENANT.

Monsieur l'ORATEUR. Au sujet de cette question, les partis sont divisés. Il est bien connu qu'il y a division dans les rangs des honorables messieurs de la droite; et il est bien connu que le parti libéral ne pense, ni ne parle, ni n'agit à l'unisson quand il s'agit de cette question. Ce soir je ne parle pas, je ne me propose pas de parler, de quelque façon que ce soit, et quelque sens qu'on attribue à mes paroles, en ma qualité de chef actuel du parti libéral; mais je veux parler comme particulier et en ma qualité de membre du Parlement. Je ne parle pour nul autre que moi. Bien que j'aie gardé le silence lorsque j'ai donné mon vote au moment où cette question nous a été soumise pour la dernière fois; bien que, vu ce qui s'est passé depuis, j'aurais dû garder encore le silence en votant de nouveau, je me crois obligé d'exposer en cette circonstance les sentiments que j'entretiens au sujet du bill soumis à la chambre. On a mal interprété, durant la vacance, on a sérieusement mal compris la conduite que j'ai tenue et l'attitude qu'ont prise ceux des membres du parti libéral qui ont voté contre ce projet de législation; et en vérité on a imaginé des motifs de partisannerie qui n'existaient réellement pas.

Les promoteurs de cette législation ont adopté un plan de conduite politique que je me propose de développer avant de reprendre mon siège, et qui, je crois, fournit de lui-même d'amples moyens de justifier ma détermination de me départir de l'intention que j'avais de voter de nouveau sans mot dire, si je n'avais pas eu de raison de faire autrement. Mais je ne me dissimule pas qu'indépendamment de ces circonstances, il y a aujourd'hui en jeu d'importantes questions; et c'est mon opinion qu'un examen de ces questions fait avec modération produira plus de bien que de mal.

Les honorables messieurs de la droite qui ont donné leur appui au bill, et ceux de la droite aussi qui s'y sont opposés, sont, pour une forte partie d'entre eux, désireux d'éviter toute discussion mais il vaut autant que nous comprenions exactement la position dans laquelle nous nous trouvons. Il est bon de con-